

255530-2026 - Competition

France – Motorway construction works – A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

OJ S 73/2026 15/04/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Email: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

Description: La procédure de passation est une procédure avec négociation conformément à l'article R. 2124-3 – 4 ° Sur le périphérique Est de Toulouse, les travaux consistent en la construction du nouvel échangeur autoroutier de la « Jonction Est » et des voies d'entrecroisement associées permettant de relier les deux échangeurs adjacents (n°17-Lasbordes et n°18-Montaudran)

Procedure identifier: 0173fd42-a258-4e8f-9986-3e619420c66d

Previous notice: 807285-2025

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233110 Motorway construction works

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Gironde (FRI12)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: L'acheteur est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "restreinte", seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers aux candidats admis à soumissionner. Les candidats devront s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse : <https://consultations-asf.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la

plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12- Condition de présentation. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : — de leur capacité économique et financière; — de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Démarrage prévisionnel des prestations : 1er Trimestre 2027

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement

Description: L'opération consiste à réaliser un échangeur complet de type « losange » éclaté, nécessitant la création : • de 2 ouvrages d'art en passage supérieur au franchissement de l'A61 ; • de 4 voies auxiliaires d'entrecroisement, reliant les entrées/sorties rapprochées entre les échangeurs encadrants dans chaque sens de circulation. Le nouvel échangeur de la Jonction Est sera situé sur une section libre de péage pour le trafic interne et permettra les échanges entre l'A61 et la M16. Il sera implanté entre l'échangeur n°17 (Lasbordes) et l'échangeur n°18 (Montaudran), ces derniers étant séparés d'environ 2,5 km. L'échangeur Jonction Est sera ainsi situé : • à 1,5 km de l'échangeur n°17 ; • à 1 km de l'échangeur n°18. L'opération consiste en la réalisation d'un échangeur autoroutier complet et de quatre voies d'entrecroisement associées : • dégagement des emprises, clôtures et portails ; • terrassements, chaussées, soutènements, assainissement, hydraulique (ouvrages de collecte, de traversée et de gestion des eaux), équipements et signalisations (horizontale et verticale) : o 1 échangeur et 4 carrefours de raccordement à la voirie locale ; o 4 voies d'entrecroisement entre le nouvel échangeur et les échangeurs existants de part et d'autre, par élargissement de la section courante ; o Raccordements du projet à l'existant (section courante et bretelles) aux extrémités ; • 2 ouvrages d'art, y compris dispositifs de retenue associés ; • signalisation directionnelle sur la zone du projet, ainsi qu'en amont/à l'aval pour la signalisation verticale (et dispositifs de retenue associés) ; • équipements dynamiques et d'exploitation, éclairage, réseaux électriques et réseaux d'exploitation fibre optique (y compris déviations) ; • VRD, voies/pistes pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages ; • signalisation lumineuse tricolore (SLT) au niveau des carrefours de raccordement à la voirie locale ; Les travaux sont réalisés sous circulation autoroutière. Les candidats sont informés que les tâches essentielles suivantes du marché ne pourront être sous-traitées : >Terrassements, >Génie Civil et fondations des ouvrages d'art, >équipements dynamiques et réseaux d'exploitation >Chaussées de l'autoroute
Internal identifier: RET TOACER Jonction Est

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45233110 Motorway construction works

Additional classification (cpv): 45111200 Site preparation and clearance work, 45112500 Earthmoving work, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 45220000 Engineering works and construction works, 45221111 Road bridge construction work, 45221119 Bridge renewal construction work, 45232410 Sewerage work, 45232454 Rain-water basin construction work, 45233000 Construction, foundation and surface works for highways, roads, 45233210 Surface work for highways, 45233221 Road-surface painting work, 45233227 Slip road construction work, 45233292 Installation of safety equipment, 45233294 Installation of road signals, 45240000 Construction work for water projects, 45340000 Fencing, railing and safety equipment installation work

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 24 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no
Additional information: Origine du financement ASF, Toulouse Métropole . Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies au CCAP (contrat).

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :
Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : —
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 20 000 000 €

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : —
Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) ci-après : Le candidat devra disposer des qualifications FNTP (ou équivalent 2341 (couche de forme en matériaux granulaires sur autoroutes) 2381 (étanchéité des bassins d'accumulation) 3711 (marquages routiers sur route a chaussées séparées) 3751 (Voiries Routes, pistes et aéroports – Equipements de la route - Mise en place et exploitation de balisage - Sur routes à chaussées séparées) 3731 (Pose d'équipements de sécurité en béton extrudés) 3732 (Pose d'équipements de sécurité autres... métalliques) 5161 (Pose de canalisations gravitaires) Le candidat devra disposer des qualifications QUALIFELEC (ou équivalent CFMGTI classe 4 (Courants Faibles Moyen Gros Tertiaire Industrie et 20 à 49 exécutants) MGTI classe 4 (Installations Électriques Moyen Gros Tertiaire Industrie et 20 à 49 exécutants) Les qualifications suivantes, en lien avec les tâches essentielles décrites à l'article 5.1, devront être détenues en propre par le candidat (il ne pourra pas s'appuyer sur des sous-traitants) 1111 (ouvrages de haute technicité) 2311 (travaux de terrassement ouvrages en

terre de grandes dimensions et de haute technicité) 2412 (fondations spéciales - pieux forés et moulés dans le sol – Profondeur inférieure à 30 m) 3121 (enrobés classiques) 3124 (enrobés recyclés) En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l' (les) identification(s) professionnelle(s) susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité). Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature , sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation , au cours des 5 dernières années, appuyée d' attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination . — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. — Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 relatives aux qualification et références mises à disposition sur le site <https://consultations-asf.omnikles.com/> sous la référence 223-2026-DMA-2962B. Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants en dehors des tâches essentielles susmentionnées) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 5

The buyer reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without any further negotiations

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://consultations-asf.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 11/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organisation receiving requests to participate: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organisation processing tenders: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Registration number: 57213999603633

Department: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest – Direction d'opérations de Toulouse

Postal address: 1973 Boulevard de la Défense Bâtiment HYDRA CS 10268

Town: Nanterre Cedex

Postcode: 92757 CEDEX

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Contact point: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

Email: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 5 57 77 79 39

Internet address: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Information exchange endpoint (URL): <https://consultations-asf.omnikles.com/>

Buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. **ORG-0002**

Official name: Tribunal Judiciaire de Nanterre
Registration number: 17780111500151
Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie
Town: Nanterre Cedex
Postcode: 92020
Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Country: France
Email: accueil.tj-nanterre@justice.fr
Telephone: +33 1 40 97 10 10
Fax: +33 1 47 24 31 61

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. **ORG-0000**

Official name: Publications Office of the European Union
Registration number: PUBL
Town: Luxembourg
Postcode: 2417
Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)
Country: Luxembourg
Email: ted@publications.europa.eu
Telephone: +352 29291
Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

240224-2026

Main reason for change

:

Buyer correction

Description

:

Dans l'article 5.1.9 l'adresse à laquelle les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 relatives aux qualification et références mises à disposition sur le site <https://consultations-asf.omnikles.com/> sous la référence 223-2026-DMA-2962B au lieu de 223-2026-DMA-2962. C'est sous cette référence qu'il conviendra de déposer le dossier de candidature.

Notice information

Notice identifier/version: edb2f07c-38bd-4343-b514-5c5c08d30630 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 13/04/2026 17:14:12 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 255530-2026

OJ S issue number: 73/2026

Publication date: 15/04/2026